

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 12 juillet 2012

Convocation du : 4 juillet 2012

Objet : **GESTION DU PATRIMOINE**
Convention d'occupation précaire, société GTM Sud.

L'an deux mille douze, le douze juillet à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Saint Auban d'Oze, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude Salles

Etaient présents : R. Fournel, G. Pitaval, B. Soulat, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, JM Bermond, R. Basset, JC Salles, B. Faure, JL Pelloux, P. Aubin.

Excusés : Francis Reynaud, Monique Barthelemy, Claudette Dargot, Alain Chevalier, Martine Barbet, Marc Rosenstiel, Maurice Chautant, Fabrice Roux, Gérard Garcin, Fleur Regord

Le Vice-Président chargé de l'économie, Jean-Claude Salles, informe les conseillers communautaires que le bureau loué à la Société Cofex s'est libéré au 31 mai dernier.

La Société GTM Sud a fait la demande pour occuper ce local à compter du 1^{er} juin 2012.

Le Vice-Président donne lecture des termes de la convention de location.

La durée est de 23 mois à compter du 1^{er} juin 2012, le loyer mensuel est de 100 € HT.

Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président, les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité les termes de la convention avec la Société GTM Sud, autorisent le Président à la signer et à mettre en œuvre toutes les formalités nécessaires à son exécution.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20120712-De2012_82-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2012

Publication : 17/07/2012



Pour le Président



Votants = 12
Pour = 12
Contre = 0
Abstention = 0

Ainsi fait et délibéré à Saint Auban d'Oze, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,



Michel Mescle

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20120712-De2012_82-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2012
Publication : 17/07/2012

Pour le Président

